

LUTTONS ENSEMBLE

CONTRE L'ENFANCE MALTRAITÉE

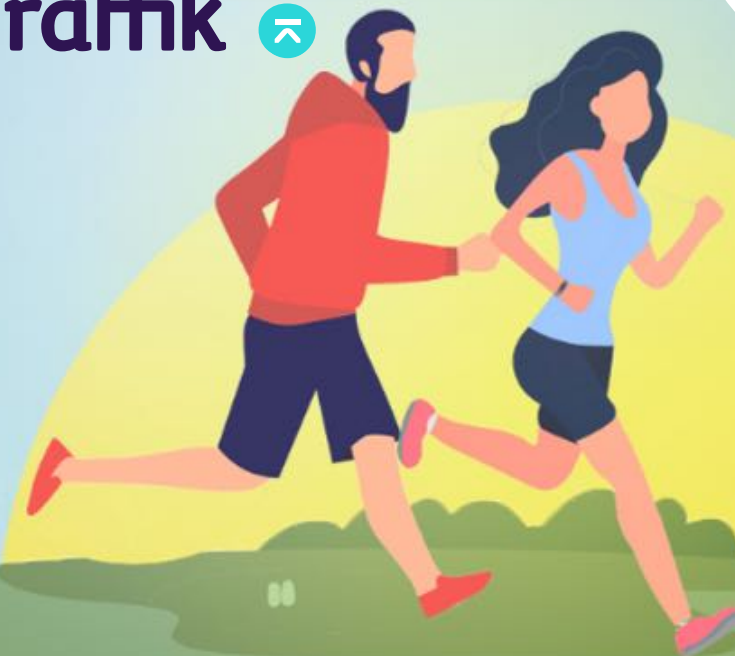
Courrez
vous donnerez !
by SmartTraffik



&



L'Enfant Bleu
enfance maltraitée



Du 03 au 12 octobre 2026

SmartTraffik®

Smart Traffik & L'enfant bleu, L'événement "Courez, vous donnerez"

Des évolutions constantes en adéquation avec le marché :

- ⤴ Depuis 6 ans, Smart Traffik s'engage, avec son programme « **Courez, vous donnerez** », auprès d'associations à dimension **médicale, sociale** et **environnementale**.
- 2021 : **Cassandra** : Contre la leucémie et les cancers pédiatriques.
 - 2022 : **Noé** : Préserver et restaurer la biodiversité.
 - 2023 : **Du côté des femmes** : Contre les violences faites aux femmes.
 - 2024 : **Coup de pouce** : Pour la réussite éducative et l'égalité des chances.
 - 2025 : **Les Invincibles** : Contre la maladie de Charcot.

Comme chaque année, nous sollicitons nos partenaires, nos clients et plus généralement les entreprises qui le souhaitent pour rejoindre le programme « **Courez, vous donnerez** ».

⤴ 6^{ème} édition

Pour cette nouvelle édition, Smart Traffik a choisi de courir pour l'association **L'enfant bleu**. Elle apporte un soutien psychologique et juridique aux enfants, adolescents et adultes victimes de maltraitance durant l'enfance.

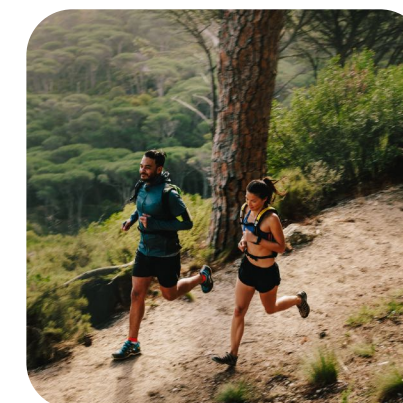
"Courez, vous donnerez"

Qu'est-ce que c'est ?

Nous souhaitons, à travers l'organisation d'une course, fédérer des entreprises de toute taille autour d'une seule et même cause. Cette course permettra de récolter des fonds qui seront reversés à l'association "L'Enfant bleu" (enfantbleu.org).

Les entreprises participantes à ce projet proposeront à leurs salarié(e)s de **parcourir en une fois, sur une période de 10 jours**, en courant ou en marchant, **une distance maximum de 10 kms**. Chaque kilomètre parcouru correspondra à un don fait par leur entreprise de 10€. Les fonds ainsi collectés par chaque entreprise seront ensuite reversés à l'association "Les invincibles".

En contrepartie de ce don, l'association établira une attestation de dons. Les dons versés par les entreprises sont éligibles à une réduction d'impôts sur les sociétés (www.economie.gouv.fr/cedef/reduction-impot-dons-associations).



Le saviez-vous ?

La maltraitance des enfants en chiffres

160 000

enfants victimes de violences sexuelles chaque année en France, soit près de 440 enfants par jour

(CIIVISE, rapport 2023)

**1 enfant
/ 5 jours**

meurt sous les coups d'un parent en France

(rapport conjoint Igas / IGJ / IGAENR)

49 363

enfants en danger ou en risque de l'être évoqués auprès du 119*, en 2024, soit +13% en un an**

(*Allô Enfance en Danger. ** SNATED)

114 500

mineurs victimes de violences physiques enregistrées par la police et la gendarmerie en 2025 (+10% en un an), dont 55% dans un cadre familial

(SSMSI, ministère de l'Intérieur)

L'association choisie cette année :

L'Enfant bleu

L'Enfant Bleu - Enfance Maltraîtée est une association fondée en 1989 par Lorène Russell, elle-même victime de maltraitements durant son enfance. Née de ce vécu personnel, elle s'est donnée pour mission d'accompagner les enfants, adolescents et adultes ayant subi des violences pendant leur enfance, et de faire de la protection de l'enfance une priorité nationale.

L'association poursuit trois missions principales : accompagner les victimes sur le plan psychologique et juridique (écoute, soutien thérapeutique, accompagnement judiciaire en se constituant partie civile) ; prévenir les violences grâce à des interventions en milieu scolaire et des campagnes de sensibilisation ; et former les professionnels de l'enfance (santé, éducation, justice) à repérer et signaler les situations de danger.

Leur démarche repose sur l'écoute, le respect et la reconstruction. Le nom de l'association symbolise à la fois les bleus de l'âme et le bleu de l'espoir offert aux victimes. L'Enfant Bleu agit aussi auprès des pouvoirs publics : son Livre Blanc formule 23 propositions pour renforcer la protection de l'enfance en France. Présidée aujourd'hui par Isabelle Debré, elle s'appuie sur des équipes professionnelles et un réseau de bénévoles, à Paris et dans plusieurs antennes régionales (Lyon, Grenoble, Toulouse...).

Rejoindre ou soutenir L'Enfant Bleu, c'est contribuer à une cause essentielle : offrir à chaque enfant victime de maltraitance les moyens de se reconstruire et de retrouver un avenir.



L'Enfant Bleu
enfance maltraîtée



Comment ça marche ?

10  jours

Les participants
ont 10 jours
pour parcourir la plus
longue distance possible.

10  km/personnes

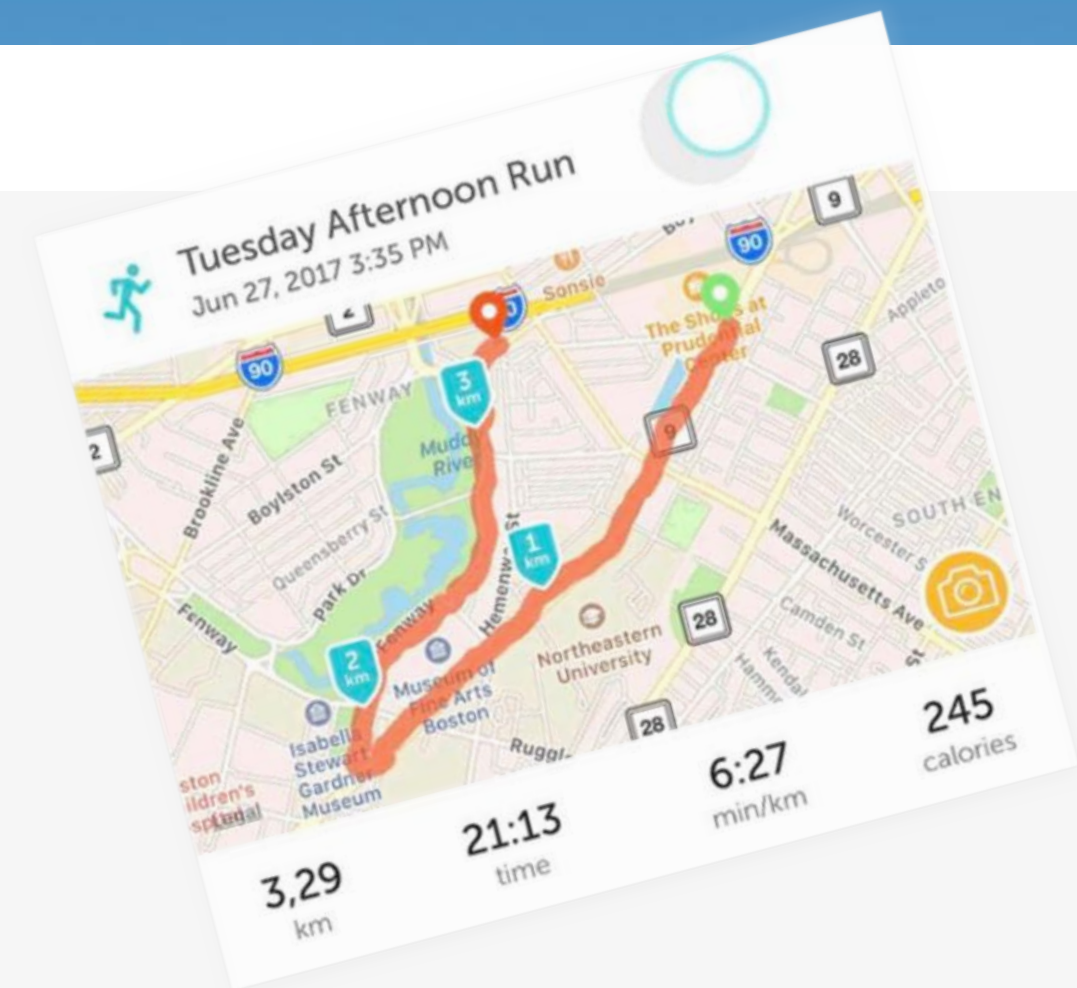
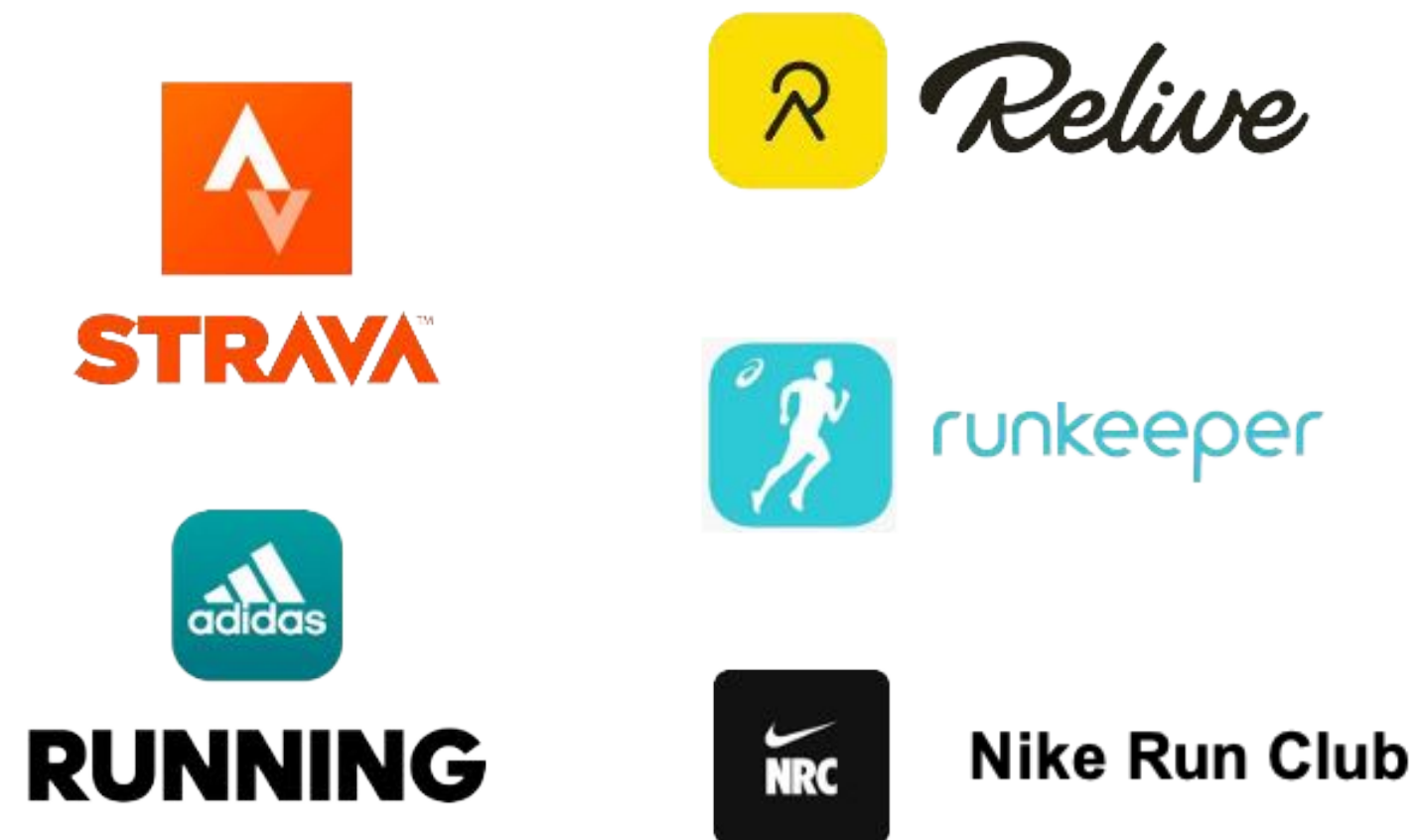
Chacun est libre
de parcourir la distance
désirée, mais la distance
à parcourir par personne
est plafonnée à 10km.

1 À 10  euros/km

Pour chaque kilomètre
parcouru, c'est de 1 à 10€
qui sont reversés
à l'association.

Comment mesurer vos exploits ?

Voici 5 idées d'applications que vous pouvez utiliser pour mesurer la distance parcourue :



Les participants doivent envoyer le screenshot de leur trajet à leur entreprise. Ensuite, celle-ci nous envoie la totalité des screenshots récoltés pour que nous puissions connaître la somme des distances parcourues par l'entreprise.



L'Enfant Bleu
enfance maltraitée

& Courez
vous donnerez !
by SmartTraffik

En association avec le groupe **DÉKUPLE**

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE L'AVENTURE ?

Immeuble Terra Nova, 3 Rue Henri Rol-Tanguy 2,
93100 Montreuil
communication@smart-traffik.io

6, Cours André Philipp
69100, Villeurbanne
communication@smart-traffik.io